

LES LAURÉATS

DU PRIX CNSA LIEUX DE VIE COLLECTIFS & AUTONOMIE 2011

PRIX CNSA
Lieux de vie
collectifs &
autonomie



Depuis cinq ans, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, les acteurs du secteur médico-social et du monde de l'architecture cherchent à promouvoir une conception renouvelée et adaptée des lieux de vie collectifs qui accueillent des personnes âgées ou handicapées.

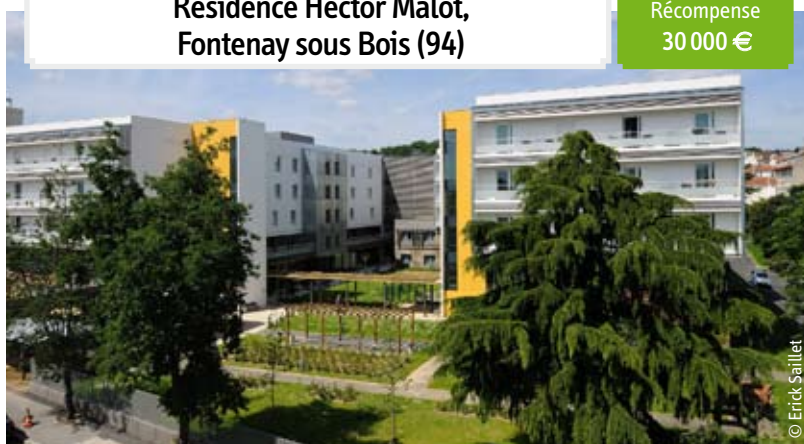
Cette année encore, les récompenses du Prix CNSA priment des établissements qui favorisent l'autonomie et l'expression de la vie sociale des personnes, notamment grâce à une bonne intégration dans le tissu local. Elles soulignent la créativité architecturale et la fonctionnalité des lieux, résultats du dialogue entre les gestionnaires et leurs architectes.

Le concours réservé aux étudiants valorise les idées. Pour le président du jury, Aymeric Zublena, ces étudiants doivent *faire rêver de façon intelligente*.

Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées

Résidence Hector Malot,
Fontenay sous Bois (94)

Récompense
30 000 €



© Erick Sailliet

À Fontenay sous Bois (Val de Marne), la Résidence Hector Malot a été reconstruite sur le site de l'ancienne maison de retraite pour conserver sa vocation intercommunale. À seulement 4 km de Paris et à proximité de Vincennes, Montreuil et Saint Mandé, elle bénéficie ainsi de nombreuses dessertes de transports en commun (RER, métro, bus).

En bordure de rue, les trois bâtiments en forme de barrettes qui glissent l'une contre l'autre en font un établissement

compact, qui s'insère parfaitement dans un tissu urbain dense et un terrain contraignant.

Gommer l'effet collectivité

Avec ce projet, la maison de retraite intercommunale publique et le cabinet Soria architectes démontrent qu'il est possible de créer un établissement de grande capacité, fonctionnel, agréable, en zone urbaine et à un coût raisonnable.

Les deux cent trente lits y sont répartis

sur quatre étages (cinq niveaux) selon une idée forte : gommer l'effet d'une collectivité de grande taille. Ainsi, les unités résidentielles, identifiables par leur couleur, sont limitées à douze ou vingt lits pour assurer aux professionnels leur fonctionnalité et préserver l'intimité des personnes. À chacun des niveaux, les résidents disposent de lieux collectifs : salons-repas, cuisines ouvertes, salles d'activités. Le rez-de-chaussée, développé sur deux niveaux, s'ouvre sur des jardins ou des espaces extérieurs, dont certains sont totalement sécurisés pour les résidents désorientés. La lumière des jardins pénètre la cafétéria grâce aux baies vitrées et gagne les salles d'activités par les parois translucides. Le jury se félicite du fait que les réflexions des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre sur la lumière aient progressé ces dernières années.

Ont été également appréciés le travail sur les formes arrondies données aux salles du rez-de-chaussée, le traitement des paliers et le choix des matériaux, tant pour l'aménagement intérieur que pour les façades.

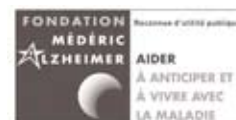
>>



PRIX CNSA
Lieux de vie
collectifs &
autonomie



Avec le soutien de



Mention spéciale Alzheimer

Au cœur de la petite ville de Trith Saint Léger (Nord), l'EHPAD Les Godenettes accueille soixante-cinq personnes âgées en perte d'autonomie des seize communes environnantes. Il se positionne dans un quartier en requalification, entre le futur parc urbain et les jardins pédagogiques des écoles maternelles, dont les diverses activités raviront le regard des résidents. Grâce à cette inscription précoce dans la politique d'aménagement de la ville, l'établissement et ses résidents bénéficient d'une véritable ouverture sur la cité.

Bien qu'ayant reçu la mention spéciale Alzheimer, Les Godenettes ne disposent pas d'unités spécifiques fermées pour ce



Les Godenettes, Trith Saint Léger (59)

Récompense
10 000 €



public. Un parti pris de mixité des populations assumé, mais qui a suscité des discussions entre les membres du jury.

Une architecture qui compense l'absence d'unité spécifique

Si les deux ailes symétriques peuvent être source de désorientation pour le public accueilli, pour d'autres, les solutions développées par l'architecte Jean-Luc Collet et le Centre intercommunal de gérontologie, gestionnaire de l'établissement, sont satisfaisantes. Les circulations des espaces individuels et collectifs sont organisées en espaces progressifs, multiples et différenciés, pour favoriser l'orientation. De même, on cherche à faciliter la localisation dans les étages par la largeur des circu-

lations, dessinées en fuseau. Constamment variable, la largeur des couloirs met en scène deux perspectives de direction : l'une large et bien éclairée emmène vers un balcon ; l'autre, moins généreuse, conduit vers les salons collectifs.

Selon les concepteurs, le choix des couleurs combine des fonctions esthétiques et pratiques. Les couleurs pastel sont utilisées dans les espaces individuels, tandis que celles plus soutenues et identifiables habillent les espaces collectifs. *A contrario*, le gris, qui a un effet repoussoir, est privilégié dans certaines zones dangereuses pour des personnes désorientées.

En raison de l'absence d'unité spécifique, le gestionnaire a décidé de mettre l'accent sur le projet d'accompagnement des résidents, en apportant une attention particulière à leur épanouissement dans l'EHPAD. Le projet d'établissement repose aussi sur la formation régulière des professionnels aux spécificités de l'accompagnement à la maladie d'Alzheimer, le travail en réseau et la détection de la maladie d'Alzheimer. Ainsi, les médecins coordonnateurs proposent la réalisation systématique d'un *Mini mental state*, échelle de dépistage de la maladie d'Alzheimer, un mois après l'entrée du résident et tous les ans par la suite.

Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées

Maison d'accueil spécialisé Saint-Louis, Villepinte (93)

Récompense
30 000 €



© Noé Prévéral.

Pour répondre à un besoin d'accueil grandissant et s'adapter au vieillissement de ses résidents, l'Association de Villepinte, gestionnaire de la Maison d'accueil spécialisé (MAS) Saint-Louis a choisi de reconstruire son établissement.

Avec le concours de Noé Prévéral, le gestionnaire a conçu un établissement à l'architecture moderne traditionnelle dans un quartier du vieux Villepinte (Seine Saint Denis), à quelques encablures de l'ancienne institution. La MAS Saint-Louis est implantée en bordure d'un parc de 16 hectares, à proximité de l'église, de la mairie, d'équipements de loisirs et de l'hôpital Sainte-Marie. Une situation centrale et ouverte sur la ville qui a permis de tisser des liens avec d'autres structures, tout en garantissant une certaine quiétude à la quarantaine de résidents.

Une architecture apparentée à l'habitat individuel

Quatre pavillons, des unités de vie de dix chambres (dont une double), sont reliés entre eux par des galeries vitrées. Dans chaque aile, la vie communautaire est favorisée grâce à des salles d'ateliers et aux espaces détente et restauration.

Au rez-de-chaussée, les unités s'ouvrent sur le parc et sur un patio planté. Entre les deux patios, un espace d'activités supplémentaire est prévu.

Un pôle paramédical a vu le jour au

premier étage. Il regroupe trois grandes salles d'activités, une salle Snoezelen et des salles de soins de type kinésithérapie, musicothérapie, psychomotricité...

Le jury a salué les solutions proposées pour accompagner le vieillissement des résidents.

Il a également apprécié les efforts portés sur l'ouverture vers l'extérieur. De nombreuses vues et perspectives mettent en scène les patios ou le parc boisé. Ces promenades visuelles contribuent à l'équilibre psychique des personnes accueillies. L'accueil des familles est désormais facilité grâce à un vaste hall, une salle de rencontre et des salons privatisables. Enfin, les partenariats et jumelages mis en place stimulent les résidents.



Mention spéciale Personnes handicapées vieillissantes

Implanté dans une vallée où se côtoient vignes, prés et bois, le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Clary n'en est pas isolé pour autant. Il est relié au centre de Camblanes et Maynac (Gironde) par les transports en commun et distant de Bordeaux de seulement 15 km.

Quatre pétales autour d'un calice, telle est la structure du bâtiment imaginé par le cabinet HPL architectes pour répondre au projet de l'association gestionnaire Handivillage 33 : mixer les types de handicap, développer l'entraide et les relations sociales entre résidents.

Les quatre unités du Foyer Clary accueillent uniquement des adultes handicapés qui présentent un handicap psychique, une déficience mentale ou motrice, des lésions cérébrales ou un traumatisme crânien. Le principe de mixité voulu par le gestionnaire est favorisé par l'organisation du bâtiment définie par l'architecte, qui propose des espaces de vie sociale au niveau des pé-

**Foyer d'accueil médicalisé Clary,
Camblanes et Maynac (33)**

Récompense
10 000 €



tales et au niveau de l'établissement. Chaque pétale est constitué d'une quinzaine de chambres (26 m²) et d'un espace central autour duquel s'articulent une cafétéria, un salon de télévision, un coin détente et une salle d'activités modulable. Tous ces espaces

ouverts sur l'extérieur sont dynamisés par des pôles événementiels thématiques : jardins, serres horticoles, patios. Le secteur médical est placé au centre des pétales, à l'image d'un calice. Il s'appuie sur le jardin horticole et met en scène la balnéothérapie. Il se situe sur un axe de passage fréquent, qui mène vers la bibliothèque et la salle à manger, ouverte sur l'extérieur.

Pour rompre l'impression linéaire du lieu, l'architecte a surélevé les toitures des pétales et de la partie centrale. Les toitures terrasses favorisent les éclairages zénithaux et procurent une lumière naturelle et douce aux pièces de l'établissement.

Répondre aux problèmes posés par le vieillissement

En dehors des aspects architecturaux (superficie des chambres, larges espaces de circulation, douches à l'italienne...), l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes se matérialise par des formations spécifiques à destination des professionnels ; des activités adaptées à l'évolution des capacités des personnes ; l'évaluation régulière de la perte d'autonomie des personnes ; un travail avec un service extérieur de soins palliatifs ; le suivi des avancées de la recherche en matière de vieillissement des personnes handicapées.



ÉTUDIANTS

Prix du concours d'idées pour un lieu de vie collectif pour personnes âgées

Le jury a eu un véritable coup de cœur pour La Grande maison, pensée par Léo Martin et Samuel Odic. Les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles ont imaginé deux maisons principales (la maison des seniors et la maison des juniors) adossées à l'une des façades du centre commercial de la Part Dieu, à Lyon.

Un projet inscrit dans l'esprit du quartier, qui embellit le centre commercial

À première vue, l'architecture de l'établissement peut sembler provocante. En y regardant de plus près, ce projet est l'expression graphique amusante d'une réflexion très pertinente sur les besoins actuels et futurs des personnes en perte d'autonomie.

Léo Martin et Samuel Odic partent du principe que les lieux doivent rayonner pour attirer et faire référence le moins possible à l'univers hospitalier. La façade en est l'illustration la plus parlante. Une multitude de petites maisons colorées, les chambres des résidents, s'imbriquent les unes dans les autres pour constituer la maison des seniors et la maison des juniors. Les chambres,



La Grande maison,
Lyon (69)

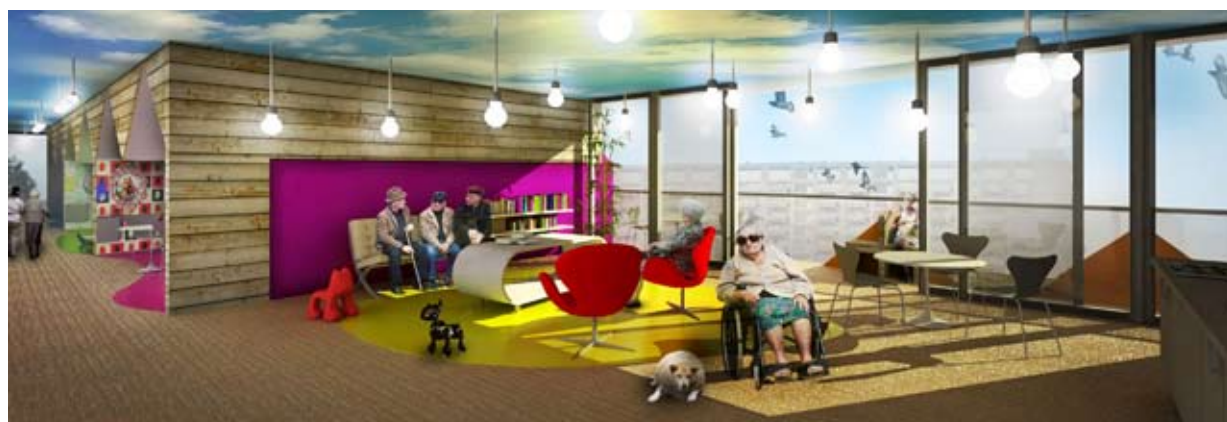
Récompense
12 000 €

à l'image de tout l'aménagement intérieur du lieu, sont chaleureuses et très vivantes; une traduction réussie par les étudiants, qui souhaitaient créer des espaces originaux et stimulants.

Pour faciliter la transition vers la maison de retraite, Léo Martin et Samuel Odic ont réinterprété dans leur projet de grande maison les choses importantes pour toute personne à son domicile. Ainsi, la communication sera possible grâce à une maison Internet,

la cuisine grâce à la maison des thés ou la maison culinaire... Avec la possibilité de côtoyer des étudiants pour certaines activités.

Le dernier niveau est dédié à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Il est tout aussi dynamique que les autres espaces (couleurs vives) mais privilégie les courbes et utilise la double orientation pour aider les personnes à se repérer.





ÉTUDIANTS

Mentions spéciales du concours d'idées

Pour souligner la qualité du travail accompli par les étudiants, le jury a attribué deux mentions spéciales. Elles sont décernées à Pierre Pors et Sophie Lamy, étudiants à l'ENSA de Versailles pour Cultiver le présent, ainsi qu'à Coralie Happe et Diane Ravel, étudiantes à l'ENSA de Marseille et à l'INSA de Strasbourg, pour Rencontres musicales.

Cultiver le présent

Les étudiants versaillais ont implanté leur établissement sur une parcelle inoccupée du 12^e arrondissement de Paris. Au cœur de la ville, entre Bercy et la gare de Lyon, à proximité d'écoles, l'établissement, connecté à un cœur d'îlots verts, bénéficie d'une certaine tranquillité. Une insertion dans le tissu urbain que le jury a particulièrement appréciée et qualifiée d'intimiste.

L'établissement est construit sur cinq étages. Mais il garde une dimension horizontale grâce à la place prépondérante accordée aux espaces extérieurs (ensemble forestier et potager).

Le foyer central, petite maison où sont servis les repas, donne directement sur le potager et bénéficie de la lumière zénithale du patio. L'organisation du projet se fait autour d'espaces intimistes semi-collectifs (loggias) et de circulation généreux pour favoriser les rencontres entre résidents.

S'il a salué la réflexion architecturale et les ambiances soignées qui augurent une très bonne qualité de vie pour les personnes, le jury a mis en évidence une faiblesse fonctionnelle : depuis le rez-de-chaussée, il est nécessaire de traverser l'unité Alzheimer pour accéder aux unités d'hébergement classique des étages. Un autre accès serait nécessaire pour ne pas perturber ce public fragile.



Rencontres musicales, une maison de retraite pour mélomanes

C'est un concept original que Diane Ravel et Coralie Happe ont proposé au jury. Les deux étudiantes ont imaginé un établissement pour personnes âgées associé à un conservatoire de musique à Arles. Elles l'ont implanté en lieu et place d'un ancien collège du centre-ville, dans un nouveau parc, à proximité d'une école

primaire. L'établissement fonctionne autour d'un point névralgique : le hall. Lieu de passage, d'accueil, il peut aussi se transformer en salle de concert. La cour-sive qui le surplombe et relie le conservatoire à la maison de retraite devient alors un balcon pour écouter les musiciens. L'établissement s'élève sur quatre étages

pour accueillir six unités, dont deux Alzheimer. La musique y est présente partout, grâce aux salons de musique, aussi nombreux que les traditionnels salons de télévision, à la borne musicale ou aux « murs-meubles ». Une fois de plus, le jury a apprécié l'ambiance très positive qui se dégage du lieu.

